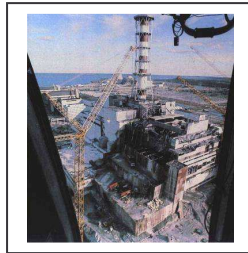


Tchernobyl

Le 26 Avril marquera le 20^{ème} anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl dont les conséquences pèsent encore sur la santé de milliers de gens .

Jamais à court d'idées, les voyageurs organisent maintenant des visites des sites contaminés. Balades à pied dans les zones dévastées, son petit compteur Geiger à la main, frissons assurés
Quand la radioactivité augmente...
Très tendance.



Eoliennes

La ferme du GAEC du Moulin à vent d'Amayés-sur-Seulles dans le Calvados a reçu un avis favorable pour la construction de 3 éoliennes.

Dès 1999 des rencontres ont eu lieu entre élus, maires, responsables de l'ADEME et les promoteurs du projet. En 2002 une enquête publique a eu lieu qui s'est conclue par un avis favorable du commissaire.



Le 5 Juillet 2004 un permis de construire pour les 3 éoliennes (117 m de haut) a été délivré, l'ADEME et la DRIRE participent financièrement au raccordement souterrain au

réseau EDF.

Maintenant, l'Association Pré-bocage environnement s'inquiète et a décidé d'entamer une procédure auprès du Tribunal administratif.

Dur, dur d'implanter des énergies renouvelables. Beaucoup plus facile d'utiliser son 4x4 polluant et cancérigène, même en ville !



tenter de rallier le port du Havre. Mais le gîte s'étant subitement accru, le navire sombre très lentement le 1^{er} février à l'aube. Le fioul lourd devra donc être pompé dans les réservoirs pour éviter toute pollution de la mer et du littoral.

Va-t-on enfin supprimer les pavillons de complaisance comme le demandent les écologistes et le syndicat CFDT maritime ?

Clémenceau : la victoire du Droit

Depuis le début de l'affaire du Clémenceau, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, demandait, au delà de toute polémique, qu'une expertise indépendante détermine les quantités d'amiante restantes à bord du navire et que la justice fasse respecter le droit en vigueur.

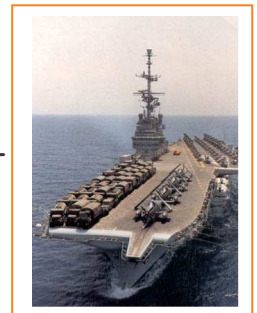
La fédération se félicite de la décision rendue ce jour par laquelle le Conseil d'Etat a suspendu le transfert du Clémenceau vers l'Inde.

La Haute juridiction administrative a rappelé une évidence: le Clémenceau, porteur d'amiante, est bien un déchet dangereux et ne peut donc être exporté au titre des règlements européens et internationaux applicables.

Pour Nathalie Villermet, chargée de mission du réseau déchets de France Nature Environnement : « Le scandale du Clémenceau démontre que face aux contre vérités du gouvernement, c'est encore aux associations et à la justice qu'il appartient d'agir pour faire respecter le droit. Malheureusement, l'affaire du Clémenceau n'est pas la seule du genre. C'est la politique d'exportation du déchet en général qui fait naufrage ».

La fédération FNE a toujours soutenu la signature et l'application sur la Convention de Bâle, qui interdit l'exportation de déchets dangereux, particulièrement en direction des pays du Tiers-Monde. Elle continuera à en exiger l'application vigilante.

AL d'après FNE



Un geste utile : payer sa cotisation de 30 Euro pour 2006 pour défendre la qualité de la vie pour tous en préservant l'avenir .

Envoi au CREPAN 154 rue d'Authie



Rail des Casquets

Nouvel accident le 31 janvier dans la mer la plus fréquentée du monde, la Manche. Un paquebot maltais, le General Grot Rowecki, déjà impliqué dans une collision en mer Baltique en Novembre avec un ferry finlandais, a percuté l'Ece, un chimiquier battant pavillon des Iles Marshall.

Le chimiquier, à double fond, en règle avec la législation maritime, transportant 10 000 tonnes d'acide phosphorique, mais aussi 70 tonnes de fioul lourd, a été pris en remorque par l'Abeille Liberté pour



Arénicole

Cette bonne vieille arénicole, *Arenicola marina*, son tube en U creusé dans le sable et ses tortillons est en train de devenir la vedette d'une recherche pharmaceutique prometteuse.



L'Arénicole est un ver marin pourvu d'Hémoglobine. Cette hémoglobine serait comparable à celle de l'Homme et utilisable pour des transfusions sanguines. Deux cents vers donnent un demi-litre de sang.

Aucune maladie connue à ce jour susceptible d'être transmise à l'Homme, ni allergie ni toxicité d'après les premiers tests.

Sortir du Nucléaire

Le réseau "Sortir du nucléaire" qui regroupe 725 associations a tenu son assemblée générale annuelle à Granville.

Inquiétude sur le vieillissement de centrales comme Bugey ou Fessenheim, critique du débat sur l'EPR, à la crise de l'énergie ont été les principaux sujets traités.

Pour le réseau, la seule solution, est la réduction de la consommation énergétique avec le développement des énergies renouvelables.



A noter qu'une étude de la Commission européenne montre que seulement 8% des français citent le nucléaire pour répondre à la crise énergétique actuelle.

Un grand rassemblement est en cours d'organisation pour le 15 et 16 Avril prochain à Cherbourg.

Grandes marées 2006, par la fantaisie du Soleil et de la Lune, est une année riche en grandes marées. Sur nos côtes une quarantaine de marées auront un coefficient supérieur à 100. Le plus fort coefficient sera de 116 le 1^{er} Mars. Voici les grandes marées de mars (références Ouireham):

1 ^{er} 114-116	2: 115-113	3: 108-102
29: 109-112	30: 115-115	31: 113-110

Avec 116, le Mont saint-Michel aura-t-il les pieds dans l'eau? il faudrait des conditions météorologiques favorables.

De toute façon, à la pêche à pied, remettre toujours les cailloux "à l'endroit", c'est-à-dire les algues dessus, vers la lumière.

PUB

" Trésors sous-marins en Normandie" sous-titre De Flamanville à la Hague, un film et un DVD soutenus financièrement par la centrale nucléaire EDF-Flamanville "un documentaire mettant en scène Ormaux, Lièvres de mer, Bars et autres Vieilles et Coquettes précise une note de Grand Angle, la lettre d'information d'EDF-Flamanville.

Il ne semble pas que le degré de contamination de la faune, soit par la centrale d'EDF-Flamanville, soit par la COGEMA-La Hague figure dans ce documentaire publicitaire

Dissolution

D'après les modèles climatiques actuels la concentration de CO₂ dans l'atmosphère et les eaux de surface des océans devraient continuer à s'élever.⁽¹⁾

Certains organismes marins dont la coquille ou le squelette est en carbonate de calcium (CaCO₃) risquent d'avoir des difficultés pour les fabriquer et sont même menacés de dissolution par acidification des eaux.

Ainsi les Pteropodes, mollusques planctoniques à coquille calcaire pourraient disparaître. Or ils figurent au menu des morues, des maquereaux, etc..

Les Coraux d'eau froide sont également menacés avec la faune spécifique qu'ils abritent. Si en plus, le Gulf stream ne joue plus son rôle actuel, tout l'écosystème de nos côtes va se trouver perturbé...pour aller vers quel équilibre ???

